

## demarche.numerique.gouv.fr

Démarche	: Demande d'attestation préfectorale à la suite d'une visite médicale pour l'aptitude à la conduite / Attention cette démarche n'est accessible que pour les personnes résidents dans le département de Vendée.
Organisme	: Direction de la Citoyenneté et de la Légalité - Bureau des élections et de la Réglementation
Identité d	u demandeur
Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
Formulair	e
	esse aux professions réglementées de la route tenues de se soumettre à une visite médicale 21-10 du Code de la route).
Elle peut être utilisée p déjà en activité (un rei	par les personnes souhaitant accéder à ces professions (une primo-demande) ou par des personnes nouvellement).
VTC - conducteur de * cette démarche n'es	icitées dans cette procédure ne sont obligatoires que pour certains professionnels du T3P (taxi - véhicule motorisé à deux ou trois roues). t accessible que pour les personnes résidents dans le département de Vendée aucune suite ne ande n'est pas de cet ordre.
<b>J'atteste résider en Ve</b> Votre dossier ne sera <sub> </sub>	e <b>ndée</b> pas traité si cette condition n'est pas remplise
Cochez la mention ap	plicable
Non	
INFORMATIO	NS SUR LE DEMANDEUR
Sexe Mme	
M.	

Demande d'attestation préfectorale à la suite d'une visite médicale pour l'Anom En lettres MAJUSCULES	aptitude à la conduite
ETHELLIES MAJUSCOLES	
Prénom ATTENTION en lettres minuscules	
Nom d'usage En lettres MAJUSCULES	
Date de naissance	
Commune de naissance	
Département de naissance	
Adresse	
Adiesse	
Commune	
Code postal	
Pays	
- uys	
Téléphone portable	
Courriel	
Numéro du permis de conduire  Numéro de permis à 12 chiffres situé :  - Au dessus de la signature de l'autorité pour les anciens permis  - Au verso en haut à gauche pour les nouveaux permis	

## ACTIVITE(S) PROFESSIONNELLE(S) VALIDEE(S) PAR LE MEDECIN AGREE

Demande d'attestation préfectorale à la suite d'une visite médicale pour l'aptitude à la conduit Activité(s) à sélectionner dans le menu déroulant ci-dessous
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles  Taxi
□ VTC
☐ Ambulance
Ramassage scolaire
Transport public de personnes (dont petite remise)
Transport public à moto
Enseignant la conduite
Date de la visite médicale Renseigner la date de votre visite médicale
<b>Décision du médecin</b> Sélectionner la décision dans le menu déroulant ci-dessous
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible  apte
apte, sous réserve d'un dispositif de correction et/ou protection de la vision,
□ apte, sous réserve d'un dispositif de correction et/ou protection de la vision,  Document(s) à transmettre Attention tout document manquant pourra entrainer le rejet de votre demande.
Document(s) à transmettre Attention tout document manquant pourra
Document(s) à transmettre Attention tout document manquant pourra entrainer le rejet de votre demande.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Document(s) à transmettre Attention tout document manquant pourra entrainer le rejet de votre demande.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Cerfa médical
Document(s) à transmettre Attention tout document manquant pourra entrainer le rejet de votre demande.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Cerfa médical  Joindre le cerfa "avis médical" dûment complété et signé.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier
Document(s) à transmettre Attention tout document manquant pourra entrainer le rejet de votre demande.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Cerfa médical  Joindre le cerfa "avis médical" dûment complété et signé.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Situation administrative / document obligatoire pour les professionnels du T3P  Joindre votre attestation de formation continue en cours de validité ou votre attestation de réussite à l'examen (si votre
Document(s) à transmettre Attention tout document manquant pourra entrainer le rejet de votre demande.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Cerfa médical  Joindre le cerfa "avis médical" dûment complété et signé.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Situation administrative / document obligatoire pour les professionnels du T3P  Joindre votre attestation de formation continue en cours de validité ou votre attestation de réussite à l'examen (si votre réussite à l'examen date de moins de 5 ans).
Document(s) à transmettre Attention tout document manquant pourra entrainer le rejet de votre demande.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Cerfa médical  Joindre le cerfa "avis médical" dûment complété et signé.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Situation administrative / document obligatoire pour les professionnels du T3P  Joindre votre attestation de formation continue en cours de validité ou votre attestation de réussite à l'examen (si votre réussite à l'examen date de moins de 5 ans).  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Permis de conduire recto
Document(s) à transmettre Attention tout document manquant pourra entrainer le rejet de votre demande.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Cerfa médical  Joindre le cerfa "avis médical" dûment complété et signé.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Situation administrative / document obligatoire pour les professionnels du T3P  Joindre votre attestation de formation continue en cours de validité ou votre attestation de réussite à l'examen (si votre réussite à l'examen date de moins de 5 ans).  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Permis de conduire recto  Copie recto
Document(s) à transmettre Attention tout document manquant pourra entrainer le rejet de votre demande.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Cerfa médical  Joindre le cerfa "avis médical" dûment complété et signé.  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Situation administrative / document obligatoire pour les professionnels du T3P  Joindre votre attestation de formation continue en cours de validité ou votre attestation de réussite à l'examen (si votre réussite à l'examen date de moins de 5 ans).  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Permis de conduire recto  Copie recto  Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Permis de conduire verso

Demande d'attestation préfectorale à la suite d'une visite médicale pour l'aptitude à la conduite
Pièce justificative à joindre en complément du dossier  Carte d'identité verso
copie verso en cours de validité